# CYCLES DE PERFECTIONNEMENT DE L'ASSURANCE



Datadock

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnel(les) de l'assurance, de la banque et de la finance
- Révision des fondamentaux dans une optique d'application au contexte professionnel
- Niveau mathématique équivalent à un bac+3 à dominante mathématique
- · Connaissances élémentaires en probabilité

#### **☑** OBJECTIFS

- Modéliser un risque en assurance vie ou non-vie
- Appréhender les enjeux de la tarification et du provisionnement en assurance
- Maîtriser les outils techniques nécessaires à la conception de tarifs d'assurance et à la gestion des risques associés
- Analyser la fiabilité des données et des méthodes statistiques permettant de concevoir un tarif

#### **PROGRAMME**

- Bases conceptuelles de théorie des probabilités appliquées à l'assurance
- Principes de tarification
- Méthodes de traitement des données et conception d'un tarif d'assurance

- Méthodes de segmentation, d'analyse et de suivi du tarif
- · Principes de provisionnement

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- · Supports écrits dématérialisés
- Exercices et présentation d'exemples d'application des méthodes sur logiciel
- Exercices à réaliser en dehors des sessions
- Cas pratique
- Remise d'une attestation individuelle de formation

### MODALITÉS

- Durée : 35 heures réparties sur 10 demi-journées d'avril à juin
- Horaire: 9h-12h30 ou 14h-17h30
- · Lieu: Paris intramuros
- Droits d'inscription pour 2019\*: 1 910 €
- Formateur : Olivier LOPEZ (Professeur à Sorbonne Université (laboratoire LPSM), directeur de l'ISUP, membre agrégé de l'Institut des actuaires, expérience de formation et de recherche théorique et appliquée dans la thématique envisagée)
- Si vous êtes membre de l'IA cette formation vous rapportera



institut du risk

management

\*(TVA non applicable cf. art 261-4-4 du CGI)

#### PLUS D'INFOS ?



formation@institutdesactuaires.fr

01 44 51 72 79

www.institutdesactuaires.com

30 Sclaration d'activité enregistrée sous le numéro 1175 44451 75 auprès du prêfet de région l Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'E